



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 33
Abstentions :
Pour : 26
Contre : 7

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt, le 26 septembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 septembre 2022, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL,
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noëlle CORNO
Laurent GODET
Murielle DINTHER,
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU,
Laurent BREZAC,
Laurence RANNOU,
Viviane CAPITAINE,
Frédéric CHATELLIER,
Claude LEFORT,
Denis BRIANT,
Jean-Pierre GUYONNAUD,

Anne OLIVIER,
Eric NOZAY,
Nathalie LEBLANC,
Sylvie LAJEANNE,
Linda DION,
Oscar NAVARRO,
Charlotte PERCHER,
Erwan BOUVAIS,
Annie LE GAL LA SALLE,
Christophe BOUVIER-BRAULT,
Myriam BASOSILA MBEWA,
Christian GUILLEMINEAU,
Bénédicte de LANTIVY,
Sébastien ROUSSEL,

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Philippe RODRIGUES, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET, Marc FLEURY (quitte la séance à 21h20),

Avait donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Philippe RODRIGUES à Laurent BREZAC,
Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE,

Martin MOTTET à Noëlle CORNO.
Marc FLEURY à Nathalie LEBLANC

Jean – Pierre Guyonnaud a été élu Secrétaire de Séance.

DÉCISION MODIFICATIVE n°1 SUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2022 – BUDGET PRINCIPAL VILLE**DL_2022_09_17**

Madame CORNO expose :

La Décision Modificative n°1 au budget principal de la Ville s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de :

3 711 €	pour la section de fonctionnement
3 900 €	pour la section d'investissement

Elle contient en section de fonctionnement :

1) Dépenses de fonctionnement :

Des ajustements de dépenses :

- des travaux d'entretien et réparations sur bâtiments suite à sinistres : 15 000 €
- le réapprovisionnement en cartouches pour la Police Municipale : 200 €
- la prise en charge de l'enlèvement de véhicules épaves sur la voirie publiques (sans propriétaires identifiés) : 1000 €
- le recours à une AMO pour la passation du prochain marché d'assurances de la Ville : 3720 €
- un ajustement de l'enveloppe dédiée aux créneaux piscines suite aux effectifs en hausse à la rentrée scolaire : 2120 €
- une action prévention santé seniors (ateliers d'art thérapie post-covid) : 2800 € (ateliers subventionnés par le Conseil Départemental)
- la prise en charge exceptionnelle d'une sépulture : 2164 €
- l'externalisation des repas des accueils de loisirs durant l'été 2022 : 15 200 €
- ainsi qu'une provision pour risques et charges sur créances douteuses (recouvrement facturation familles) à hauteur de 800 € (provision constituée à la demande de la Trésorerie de Saint-Saint-Herblain)

Elle comprend également des transferts de crédits au sein de la section (changements de chapitres et de services pilotes), et l'ajustement de la subvention du CCAS à la suite du vote du budget supplémentaire en juin dernier.

2) Recettes de fonctionnement :

- Ajustement de la Dotation de Solidarité Communautaire : -6959 €
- Subvention du Conseil Départemental pour les ateliers d'art thérapie « racontez-nous la crise sanitaire » : 10 670 €

L'équilibre de la section de fonctionnement est réalisé avec un ajustement du virement en section d'investissement à hauteur de : - 11 751,69 €.

Elle contient en section d'investissement :

1) Dépenses d'investissement :

- le remplacement de batteries sur aspirateurs et laveuses (HS après une période d'inutilisation) : 1500 €
 - le renouvellement de l'armement de la Police municipale : 2400 €
- Ainsi que des transferts de crédits de compte à compte, d'un chapitre à un autre, pour financer les opérations suivantes :
- la réalisation d'une étude inventaire écologique sur le secteur de la Blanchetière avant toute opération d'urbanisation : 10 000 €.
 - l'acquisition d'une banque d'accueil pour l'installation temporaire du service Administration Générale dans les locaux de la Mairie Annexe, durant la période de travaux sur la Mairie Principale : 1700 €
 - un complément de crédits pour l'achat d'un véhicule utilitaire électrique pour le service Environnement : 10 500 €

2) Recettes d'investissement :

Une série d'ajustement de recettes notifiées sur le second semestre :

- FCTVA : -161 845 €
- Subvention DSIL installations de la Métairie Rouge : 9102 €
- Fonds de concours Nantes Métropole pour le Voyage à Nantes : 15 000 €
- Subvention DSIL 2022 : sécurisation du poste de Police Municipale : 7500 €
- Subvention DSIL 2022 : nouveau bâtiment périscolaire au GS Beausoleil : 60 000 €
- CAF : subvention pour la création du multi accueil Il était une fois : 35 893 €

Ces dépenses sont équilibrées avec :

- l'ajustement du virement en section d'investissement (autofinancement) : -11 751,69 €
- l'ajustement de l'inscription d'emprunt : +50 001,69 €

Vu l'avis de la Commission Ressources du 12 septembre 2022 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

1. **APPROUVER** la Décision Modificative n°1 au budget principal de la Ville ;
2. **AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération approuvée par 26 voix pour et 7 contre (Erwan Bouvais, Annie Le GAL LA SALLE, Christophe BOUVIER – BRAULT, Myriam BASOSILA MBEWA, Christian GUILLEMINAU, Bénédicte DE LANTIVY et Sébastien ROUSSEL).

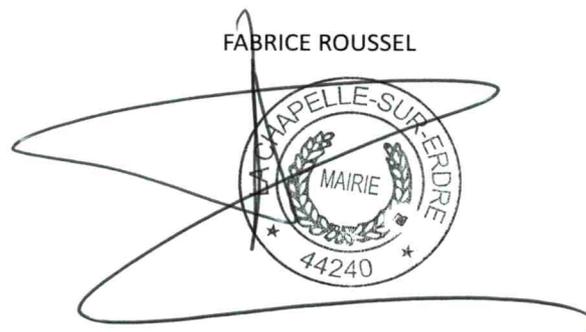
Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance

JEAN -PIERRE GUYONNAUD



Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL



Transmise en préfecture et mise en ligne le 04 octobre 2022

DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Publié le 25/10/2022

ID : 044-214400350-20220926-DL_2022_09_17B-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Augmentation / ajustement de dépenses de fonctionnement :		Ajustement de recettes de fonctionnement :	
BATI – 422B – 615228 : entretien et réparation sur le JAM (suite à dégât des eaux)	11 000,00 €	FINA – 01 – 73212 : Dotation de Solidarité Communautaire	-6 959,00 €
BATI-201-615228 : traitement infiltrations d'eau GS Doisneau	4 000,00 €		
POLI – 112 – 60680 : réassort cartouches équipe Police Municipale	200,00 €		
POLI – 112 – 6188 : Prestation d'enlèvement de véhicules épaves abandonnés sur la voirie publique (véhicules sans propriétaire identifié)	1 000,00 €		
FINA – 0201 – 6161 : AMO pour la passage du marché d'assurances de la Ville pour la période 2023-2027	3 720,00 €		
SCOL – 253 – 6188 : prestations créneaux piscine	870,00 €		
SCOL – 253 – 6248 : transport scolaire d'enfants vers la piscine de Grandchamp des Fontaines	1 250,00 €		
ACSO – 510 - 60680 : autres fournitures pour actions prévention santé	1 000,00 €	ACSO-510-7473 : subvention du Conseil Départemental (Conférence des financeurs) – ateliers d'art thérapie « racontez nous la crise sanitaire »	10 670,00 €
ACSO – 510 - 6188 : prestations d'animation des ateliers prévention santé	1 800,00 €		
ADMG – 020E – 6188 : prestations externalisées : prise en charge d'une sépulture	2 164,00 €		
REST – 251A – 6188 : prestations externalisées : livraison des repas pour les accueils de loisirs durant la période estivale (juillet – août) pendant la période de travaux de la cuisine centrale	15 200,00 €		
Transferts de crédits au sein de la section de fonctionnement :		Transferts de crédits :	
COMM-023A-6237 : publications municipales	-2 000,00 €		néant
COMM-94-6574831 : subvention exceptionnelle à l'A3C (Association des Commerçants du Centre-Ville Chapelain) pour le téléthon	2 000,00 €		
ACSO – 524 – 6188 : Prestation de service accompagnement installation toilettes sèches	-2 000,00 €		
BATI – 523A – 6135 : Prolongation de la location de toilettes sèches sur le site de la Métairie Rouge	2 000,00 €		
ACSO – 527 – 657351 : Participation à la MOUS pour l'accueil des migrants de l'est	-1 920,00 €		
ACSO – 610 – 6188 : Prestations ateliers mémoires seniors (2ème cycle de 8 séances)	1 920,00 €		
Régularisations budgétaires et comptables :			
FINA – 01 – 6817 : Provisions pour risques et charges liées aux créances difficilement recouvrables	800,00 €		
ACSO – 520B – 657362 : Subvention au budget rattaché du CCAS (ajustement aux besoins suite à reprise de l'excédent de clôture communiquée fin juin)	-27 541,31 €		
(023) Virement en section d'investissement	-11 751,69 €		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 711,00 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 711,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		(021) Virement de la section de fonctionnement	-11 751,69 €
		FINA - 01 - 1641 : Emprunts	50 001,69 €
Ajustement de dépenses d'investissement :		Ajustement de recettes d'investissement :	
UEM - 020N - 2188 : Remplacement batteries sur aspirateurs et laveuses	1 500,00 €	FINA – 01 – 10222 : FCTVA perçu sur INVT de l'année N-1	-161 845,00 €
POLI – 112 – 2188 : Renouvellement des 3 pistolets pour l'équipe de Police Municipale	2 400,00 €	ACSO – 524 – 1347 : DSIL spécifique : aménagement améliorant les conditions de vie des ROMs à la Métairie Rouge	9 102,00 €
		DCV – 331 – 13251 : Fonds de concours Voyage à Nantes	15 000,00 €
Transferts de crédits de compte à compte :		BATI – 112 – 1347 : DSIL 2022 – Sécurisation du poste Police Municipale	7 500,00 €
ENVT – 903 – 231251 : Travaux d'aménagement du jardin de la Solidarité	-10 000,00 €	BATI – 201 – 1347 : DSIL 2022 - Construction d'un bâtiment périscolaire au Groupe Scolaire Beausoleil	60 000,00 €
ENVT – 833A – 2031 : Frais d'études inventaire écologique sur le secteur de la Blanchetière	10 000,00 €	ENFA – 642D – 1328 : Subvention CAF pour les travaux d'aménagement du Multiaccueil « Il était une fois »	35 893,00 €
BATI – 020G – 231300 : Hôtel de Ville – ravalement des façades	-1 700,00 €		
BATI – 020G – 2184 : Banque d'accueil provisoire service Administration Générale	1 700,00 €		
BATI – 412 – 2313312 : Opération Bourgoin Decombe	-10 500,00 €		
BATI – 020L – 2182 : complément achat véhicule utilitaire électrique pour le service Environnement	10 500,00 €		
Transferts de crédits de section à section :			néant
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 900,00 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 900,00 €